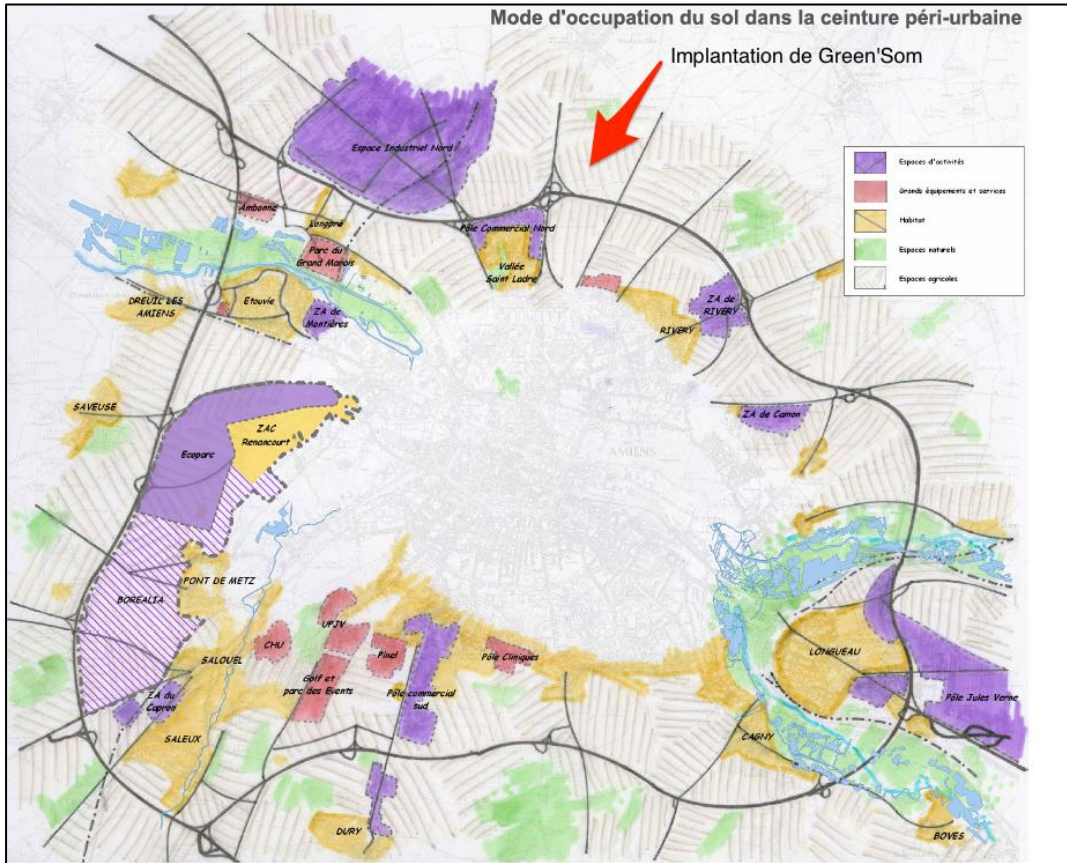


# Le projet Green'Som répond-t-il aux enjeux du développement durable ?

## Dossier documentaire du groupe 3 : Le pilier environnemental

### Document 1 : L'implantation de Green'Som dans la couronne périurbaine amiénoise

Source : Carte amendée par Arnaud Detot, Collège Val de Nièvre parue dans le document de cadrage du [projet métropolitain Amiens 2030](#)



### Document 2 : Les Objectifs de la ZACOM d'après le [Schéma de Cohérence territoriale du grand Amienois, 2012](#)



### Document 3 : Un impact environnemental important à l'opposé des engagements « green » mis en avant

En France, près de 60 000 hectares sont artificialisés chaque année, soit deux fois la superficie de la communauté d'agglomération Amiens Métropole. Les terrains concernés sont majoritairement des terres agricoles, à haut potentiel agronomique, à la lisière des villes. Ce phénomène est extrêmement préoccupant car il prive l'ensemble des territoires concernés de précieuses ressources alimentaires, mais aussi à usages potentiellement énergétiques ou industriels. Ainsi, si les 12 hectares de terres concernés par le projet Frey étaient destinés au maraîchage, on pourrait alimenter en circuit-court la quasi-totalité de la restauration collective dont la ville d'Amiens a la charge.

L'augmentation de la circulation automobile au nord de l'agglomération qui découlerait de ce projet n'a rien de « green » non plus. Elle entraînerait une aggravation de la pollution de l'air, notamment pour les habitants d'Amiens-nord, un impact sur la qualité des eaux de ruissellement et une augmentation des dépenses énergétiques liées au transport pour se rendre sur zone. Sur ce dernier point, malgré les 474 pages de l'étude d'impact, aucun bilan carbone du projet n'est calculé. L'imperméabilisation d'une surface conséquente augmente également les risques d'inondations en diminuant l'infiltration naturelle des eaux de pluie.

Les modifications engagées du Plan local d'urbanisme prévoient la mise à jour du périmètre d'un espace boisé classé. Il est à noter que le périmètre actuel du bois est diminué par rapport à celui qui figure dans les documents d'urbanisme, probablement rogné au fil des ans. Le maintien de ce bois isolé ne permettra sans doute pas de maintenir la continuité écologique.

Extrait de la [contribution d'Europe Ecologie-Les verts à l'enquête publique sur le projet de zone commerciale au nord d'Amiens](#), 28 juillet 2015

### Document 4 : Green'Som, un espace qui se veut respectueux de l'environnement. ([Capture d'écran du Groupement Régional de l'Équipement Technique du Bâtiment](#)).

#### Green'Som, un parc commercial de 40 000 m<sup>2</sup>

*Mercredi 8 juin 2016*

La foncière Frey investit près de 50 millions d'euros dans la création d'un Greencenter, lieu mêlant shopping et loisirs dans un espace peu énérgivore.

Ce parc commercial nouvelle génération de 40 000 m<sup>2</sup>, imaginé par les architectes du cabinet Chapman Taylor, prendra place au nord d'Amiens.

Valorisation des eaux de pluie, bâtiment à isolation renforcée, gestion des déchets optimale, végétalisation des parkings répondent au respect de l'environnement exigé par Frey. Les façades seront, elles, majoritairement revêtue de bois, bardage métallique, vêtue composite ou briques. Les teintes seront essentiellement naturelles, propres à chacun des matériaux. Le projet participe également à la redynamisation des quartiers nord d'Amiens en proposant prioritairement 400 emplois aux habitants des communes avoisinantes.

Pour favoriser la desserte de cette zone commerciale, Amiens Métropole aménage parallèlement des accès directs avec la construction de deux giratoires et de voies dédiées au bus à haut niveau de service. Ouverture prévue au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017.



(Source : La Chronique n° 5198 – 2 juin 2016)

Extrait d'un article du JDA n° 799 de mai 2016 rédigé par Jean-Christophe Fouquet.